



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 14 mars 2013

Préavis N° 01/2013 relatif à la demande de cautionnement par les communes de la Riviera (Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, St-Légier-La Chiésaz, Vevey, Veytaux) du prêt LADE accordé par le canton au projet de musée Chaplin's World

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 11 mars 2013 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°01/2013,

ouï les rapports de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 6 avis contraires et 4 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- D'autoriser la Municipalité à se porter caution solidaire aux côtés des communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux du prêt LADE sans intérêt octroyer par décision du Conseil d'Etat du 9 mai 2012 à la société Chaplin's World Real Estate Company en faveur de la création du musée « Chaplin's World » au Manoir de Ban, à Corsier-sur-Vevey ;
- de prendre acte que cet engagement est subordonné au versement du prêt avant le 30 juin 2014 et limité à une durée de 25 ans dès sa libération effective ;
- de prendre acte que la responsabilité de l'ensemble des communes est limitée à 80 % du prêt cantonal, soit au maximum à CHF 8'000'000.00, dit montant diminuant chaque année dans une proportion égale au remboursement de la dette principale ;
- de prendre acte que chaque commune répondra pour sa part, selon la clé de répartition définie dans le présent préavis, soit pour notre commune CHF 528'000.00 ;
- d'intégrer ce cautionnement dans le cadre du plafond de CHF 1'600'000.00 accordé pour la législature 2011-2016 et sur lequel CHF 500'000.00 sont déjà utilisés.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 11 mars 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

A. Morier

Anne Morier



La secrétaire

Patricia Sava
Patricia Sava